



Billettiste H/F

MISSION

BATEAUX PARISIENS vous propose d'intégrer une équipe dynamique et professionnelle au sein de laquelle vous serez en charge de l'accueil des particuliers et des groupes. Après les avoir renseignés sur nos croisières touristiques, vous assurerez la vente de nos titres de croisières, ainsi qu'à leurs encaissements.

Vous assurerez la tenue de notre billetterie auprès d'une clientèle internationale.

Vous aimez mettre en avant Paris et ses prestigieux monuments et quartiers, qui font de la capitale l'une des destinations les plus prisées du globe ? Alors rejoignez-nous en tant que Billettiste H/F et devenez acteur(rice) d'une expérience inoubliable pour nos clients internationaux!

ORGANISATION DU POSTE

Vous êtes nécessairement disponible du 15 septembre jusqu'au 31 mars 2018 inclus.

CDD saisonnier à temps complet (35h / semaine).

Horaires décalés et tournants selon le planning, entre 9h30 et 23h30 (une semaine du matin ; une semaine du soir) incluant week-ends et jours fériés.

2 jours de repos consécutifs en semaine.

PROFIL

Travailler dans un cadre prestigieux vous fait envie ?

BATEAUX PARISIENS vous offre la possibilité d'accomplir votre fonction dans un cadre de travail privilégié : la Seine !

Issu(e) d'une formation Bac +2 dans le secteur du tourisme, vous justifiez d'une première expérience réussie idéalement dans une entreprise touristique de grande envergure. A défaut, vous avez développé votre sens de l'accueil et votre sens commercial auprès d'une clientèle étrangère au cours d'une première expérience mêlant vente et accueil de clients internationaux.

De présentation soignée, vous parlez impérativement l'anglais couramment. La pratique d'une troisième langue est souhaitable.

Souriant(e), dynamique et rigoureux(se), vous êtes dédié(e) à la satisfaction clients.

Vous êtes tant reconnu(e) pour votre sens commercial que pour vos qualités relationnelles. Un intérêt pour le patrimoine culturel de Paris est un plus.

SALAIRE

en €	Salaire brut de base	Prime performance	Salaire brut maximum
Salaire mensuel (temps plein)	1480.30 €	0 à 120 €	1600.30 €

Autre avantages :

- Les salariés ayant acquis trois mois d'ancienneté bénéficient de l'accord de participation
- Avantages en nature pour les repas
- 50% de prise en charge de l'abonnement transport
- Mutuelle d'entreprise